

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU VENDREDI 31 OCTOBRE 2025

Secrétaire de la séance : Loïc BERTIQUET

Présents : Charles LABOURÉ, Isabelle COUAVOUX, Loïc BERTIQUET, Alain FRAGNE, Arnaud BLETTERY, Marie-Pierre EXTRAT, Séverine PRAS, Mathieu BONNEFOY, Christine PION, Patrice SANUDO

Représentée : Colette CHENEVIER par Séverine PRAS, Florent TIXIER par Charles LABOURÉ

Excusés : Doris RAZAFIMAHEFA, Jean-Luc SOLLALLIER

- **RÉSERVE COMMUNALE DE SECURITÉ CIVILE (RCSC) :** Présentation de Rémy Banchet, un des initiateurs de cette démarche sur le secteur du Roannais. La RCSC est constituée de citoyens volontaires et bénévoles qui, en cas de crise, apportent leur soutien aux populations sinistrées, en complément des actions engagées par les services municipaux et les secours. Elle pourra également contribuer à la préparation et à l'information de la population face aux risques présents sur le territoire ainsi qu'au rétablissement des activités. Cette réserve, placée sous l'autorité du maire, a vocation à intervenir uniquement pour des actions de sauvegarde, tels que le soutien et l'assistance de la population lors, par exemple, d'une tempête, d'un incendie, de chutes de grêles, d'une canicule.... Elle ne se substitue et ne concurrence pas les services de secours et d'urgence. A l'unanimité, le conseil municipal se prononce favorable pour créer une RCSC sur la commune. En 2026, la commune communiquera à ce sujet pour répertorier les ressources communales et organiser les bonnes volontés dans ce sens.

- **QUESTIONNEMENT SUR L'ASSAINISSEMENT :** Suite au passage du SPANC sur la commune pour contrôler les assainissements individuels (tous les 10 ans), beaucoup de personnes ont contacté la mairie pour évoquer des situations compliquées. Des situations tolérées en 2015 ne peuvent plus l'être aujourd'hui, et beaucoup de propriétaires vont devoir se mettre aux normes rapidement ce qui a suscité de nombreuses réactions car les travaux sont estimés entre 10 000 et 15 000€/ installation. Les rapports de visites vont être envoyés aux propriétaires, la commune en recevra un double.

Charles a reçu plusieurs habitants de la commune non reliés à l'assainissement collectif. Ces derniers ont évoqué la possibilité de relier leur hameau au collectif ou bien de créer une micro-station pour chaque hameau.

Voici des éléments de réponse étayés par plusieurs membres du conseil municipal en capacité de jauger le coût financier d'une telle installation par leurs expériences professionnelles :

- Sur la question de raccorder de nouveaux hameaux au réseau collectif : vue l'étendue de la commune, il est impossible de raccorder tous les hameaux à la station d'épuration actuelle pour des raisons de capacité de la station. Egalement le coût de l'extension des réseaux nécessaire à ce raccordement serait très conséquent et non supportable par le budget communal.

- Sur la question de l'aménagement de micro-station d'épuration par hameau : les coûts seraient en inadéquation avec notre capacité de financement. De plus, sur un même hameau, les situations individuelles sont différentes : certains habitants ayant déjà effectué les travaux de mises aux normes n'ont pas d'intérêt à être reliés à une station d'épuration. La proposition d'une participation financière des habitants du hameau concerné qui seraient volontaires pour financer une partie de la micro station de leur hameau plutôt que d'investir dans un assainissement individuel aux normes, n'est pas envisageable car la collectivité ne peut légalement mettre à la charge du demandeur privé les frais d'extension du réseau public, seuls les travaux de raccordement de la partie privée au réseau public restent à la charge du propriétaire privé.

- **BORNAGE PROPRIÉTÉ PAIRE AU VIEUX BOURG :** M. le Maire explique au conseil municipal que M. Paire, propriétaire de la parcelle AC63 au 14 rue du Vieux Bourg, s'est rendu compte récemment que la clôture de son terrain le délimitant de la voie publique n'était pas positionnée correctement et que cela diminuait de plusieurs dizaines de m² son terrain. Il a été décidé d'un commun accord de procéder au bornage du terrain pour garantir les limites de propriétés. Les frais de bornage seront partagés entre la commune et M. Paire.

- **DEMANDE SUBVENTION ENVELOPPE SOLIDARITÉ DU DÉPARTEMENT POUR ACHAT NOUVELLE UNITÉ CENTRALE ORDINATEUR SECRETARIAT DE MAIRIE :** favorable à l'unanimité

- **DENEIGEMENT : EMPLOI CYRIL BERTIQUET POUR PALIER ARRET MALADIE PHILIPPE GOUTORBE :** Philippe Goutorbe ayant subi une opération du genou il y a quelques semaines, il ne pourra déneiger cet hiver. Nous n'avons pas trouvé d'autres prestataires pour assurer ce travail. La solution envisagée est de créer un emploi saisonnier sur la période hivernale et de faire des CDD ponctuels selon la météo avec Cyril BERTIQUET.

Proposition adoptée à l'unanimité.

Barrières neige : il est décidé de mettre les barrières à neige aux mêmes endroits que l'hiver précédent excepté au Vieux Cherier où rien ne sera installé.

- **QUESTIONS DIVERSES : Action CCAS pour les fêtes de fin d'année :** Suite au sondage envoyé aux bénéficiaires pour leur faire choisir entre un repas à l'auberge de l'Aigle d'or ou le traditionnel colis : 14 bénéficiaires iront au restaurant le 13/12 et 26 colis seront distribués le 20 décembre. Comme chaque année, les enfants de la garderie fabriquent des cartes de vœux pour offrir aux aînés de la commune.

Fin de la séance à 23h30

VIE DE LA COMMUNE

CONGES - FERMETURE DU SECRETARIAT : Congés de fin d'année du mardi 23/12 au dimanche 4/01.

ECOLE : Message des institutrices " Cette année, notre thème de travail est « les métiers ». En dernière période, nous travaillerons sur les anciens métiers et les métiers oubliés. Nous aurions aimé faire passer un petit appel aux habitants de Cherier. « Si vous pratiquez un métier particulier (ou avez pratiqué) / si vous pratiquez une activité manuelle (comme le crochet, le tricot, la vannerie ...), et que vous voulez bien accorder un peu de votre temps, les maîtresses seraient très intéressées. Nous souhaitons créer un lien intergénérationnel, un temps d'échanges et de partages. Merci à toutes et tous. N'hésitez pas à contacter l'école » n° de l'école 04 77 63 17 81.

CEREMONIE DES NOUVEAUX-HABITANTS/NOUVEAUX-NÉS : Dimanche 23 novembre avait lieu la cérémonie d'accueil des nouveaux habitants et nouveau-nés pour l'année 2025. Ce ne sont pas moins de **12 foyers et 4 bébés** qui sont arrivés à Cherier cette année soit une trentaine de personnes. Pommiers et rosiers leur ont été offerts. Les "petits facteurs", habitants bénévoles de la commune qui distribuent tous les mois les bulletins municipaux dans vos boîtes aux lettres, étaient également conviés et ont été remerciés pour leur aide. La cérémonie s'est conclue par le verre de l'amitié.

DECORATIONS DE NOEL : Les agents municipaux vont disposer des petits sapins dans les rues des bourgs, les habitants sont invités à les décorer pour donner un air de fête à notre village ! Depuis plusieurs années déjà cela se fait dans chaque hameau par le biais de petits sapins en bois. D'avance merci à tous pour votre participation ! Les grands sapins du Vieux Bourg et des Moulins, ceux de l'école et de la garderie proviennent des plantations de Jean-Paul et Fabienne Labouré, nous les remercions chaleureusement pour ces dons.

BIBLIOTHEQUE : Rappel des horaires d'ouverture : les mardis 16h30 à 18h30 et les samedis de 10h à 12h. Venez emprunter gratuitement livres et DVD ! Merci aux bénévoles de rendre ce lieu accueillant et vivant !

INFO DIVERSES

ROANNE-THIERS : La célèbre randonnée nocturne traversera notre village la nuit du samedi 6 au dimanche 7 décembre, l'éclairage public sera maintenu en route toute la nuit dans le bourg des Moulins. A l'occasion des 100 ans de la manifestation, plus de 2000 marcheurs sont attendus, des barnums seront installés sur le parking de la salle des fêtes pour le ravitaillement, de la musique sera diffusée, les plus proches habitants seront susceptibles de l'entendre. Merci de votre compréhension.

CAMPAGNE DE DECLARATION DES RUCHES 2025 : Tout propriétaire ou détenteur de colonies d'abeilles - dès la 1ère ruche - a l'obligation de procéder à une déclaration de détention et d'emplacement de ruches pendant la campagne annuelle qui a lieu entre le 1er septembre et le 31 décembre sur <https://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/demarches/particulier/effectuer-une-declaration-55/article/declarer-des-ruches>

LE PACK SANTÉ: UN DISPOSITIF DE RENFORT MEDICAL POUR LE PAYS D'URFÉ

Dès le mois de novembre, des médecins volontaires assureront des consultations ponctuelles à la Maison de Santé Pluridisciplinaire, 55 rue René Cassin à Saint-Just-en-Chevalet, grâce au dispositif national de solidarité territoriale « Un médecin près de chez vous ». Il s'agit d'un renfort temporaire pour garantir l'accès aux soins, jusqu'à l'installation de nouveaux médecins. ➡ Dispositif ouvert à tous pour des consultations non programmées : rendez-vous nécessaire dans la journée, symptômes à évaluer par exemple. Ces médecins ne remplacent pas un médecin traitant et n'assurent pas de suivi au long cours. **Pour la prise de rendez-vous : 07 49 81 64 29. Les journées de consultations étant variables, vous pouvez les retrouver sur le site cherier.fr en actualités ou sur ccpu.fr**

ECHOS DES ASSOCIATIONS

LES CHEMINS DE TRAVERSE : **Samedi 6 décembre**: petite balade guidée de 8,4 km, peu dénivelée (230 m), dans les bois des communes voisines de St Jean et de Bully et le long de l'Isable : **rendez-vous à 13h30 devant la mairie des Moulins** pour transférer les voitures à Ecoche, point de départ de la randonnée, qui passera par La Pêtelière, Cinquin, la Croix du Lac, la Croix des Prés et Marcou. La balade du 3 janvier sera à consulter sur le site internet de l'association.

DON DU SANG : L'amicale des donneurs de sang tient à remercier toutes les personnes qui ont passé commande pour la choucroute à emporter ainsi que l'ACCA des Moulins. Voici les dates des prochains dons pour l'année 2026 : **mardi 27 janvier à Villemontais, mardi 7 avril, mardi 25 août, mardi 10 novembre à la salle des fêtes des Moulins.**

PAROISSE : A l'occasion du marché de Noël aux Moulins le 13 décembre, l'église illuminée à la bougie sera ouverte, la crèche vous accueillera et les enfants pourront découvrir une vidéo sur le message de Noël ainsi qu'un coin coloriage. Le **20 décembre messe à l'église des Moulins à 17h.**

L'ESSOR : Tournoi de foot de Noël en salle à Villemontais les 27, 28 et 29 décembre. Soirée dansante et repas tartiflette le samedi 24 janvier à Villemontais.